

GOG/
REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

N° 0 5 9 /PRG/85

— () R D O N N A N C E —

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Déclaration de prise effective du Pouvoir par l'Armée en date du 3 Avril 1984 ;

VU la Proclamation de la 2ème République ;

VU l'Ordonnance n°329/PRG/84 du 18 Décembre 1984, portant nomination des Membres du Gouvernement de la République ;

— () R D O N N E —

ARTICLE 1ER/ -- Dr. MAMADOUBA TOURE, Professeur de Mathématiques, précédemment en service à la Faculté des Sciences Exactes de l'Université de Conakry, est nommé Directeur des Etudes de l'Ecole Normale Supérieure de Manéah en remplacement du Dr. FOFANA, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2/ -- La présente Ordonnance qui prend effet pour compter de sa date de signature sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République./..

CONAKRY, LE 25 MARS 1985



— COLONEL LANSANA CONTE —